

## La vie politique en Europe et dans le monde

par Jean-Pierre Gouzy

On me permettra, tout d'abord, d'évoquer la disparition de ce « grand bonhomme » que fut le pape Jean-Paul II.

Que nous soyons chrétiens ou agnostiques, on ne peut pas ne pas admirer le parcours extraordinaire de ce fils d'une famille modeste, né en Pologne après la première guerre mondiale, à Wadowice, non loin de Cracovie où il sera plus tard ordonné prêtre, et qui connut un parcours fulgurant au sein de l'église catholique, alors qu'il devait être appelé à vivre, comme nombre de Polonais de sa génération deux occupations et deux expériences totalitaires successives. Celle de Hitler, puis celle des Soviétiques.

Je soulignerai plus particulièrement trois séquences majeures dans cette destinée hors du commun :

- La première concerne le rôle éminent, à mon sens décisif, que Jean-Paul II a joué à partir du moment où se développe la grève des chantiers Lénine de Gdansk en 1979. Il était à l'époque un pape « débutant », si je puis dire, puisqu'il avait été élu en octobre 1978. Il a appuyé dès sa création le mouvement ouvrier polonais *Solidarnosc*, avant de recevoir au Vatican son leader, Lech Walesa, afin de lui manifester son soutien à la face du monde. Vous connaissez l'enchaînement des événements... Sans *Solidarnosc*, la Pologne n'aurait pas eu la possibilité de briser le carcan que les maîtres du Kremlin de l'époque lui avaient imposé et en conséquence, n'aurait pas pu développer un processus qui devait, de fil en aiguille, conduire sous la pression populaire, à la rupture du mur de Berlin et à la libération progressive des pays d'Europe centrale et orientale, jusqu'à l'effondrement de l'Union Soviétique elle-même. Entre temps, on assista d'ailleurs à ce spectacle surprenant du général

Jaruselski, alors chef d'État polonais, venant faire allégeance en 1987 à son compatriote installé sur le trône de Saint-Pierre au Vatican, précédant ainsi Mikhaïl Gorbatchev en 1989, reconnaissant par là l'exceptionnelle autorité morale incarnée par cet homme qui exerçait la magistrature suprême de l'Église catholique, depuis plus de dix ans alors.

- Le deuxième événement que nous prendrons plus particulièrement en considération, c'est la tentative d'assassinat dont il fut la victime le 13 mai 1981, Place Saint-Pierre à Rome, de la part d'un jeune turc, Mehmet Ali Agça, condamné pour ce motif à la détention à perpétuité le 23 juillet suivant. Après plus de cinq heures d'opération, Jean-Paul II s'est rétabli. Pas tout à fait cependant puisqu'il fut réopéré une deuxième fois en août de la même année. On ne saura probablement jamais si ce Mehmet Ali a agi de son propre chef ou s'il avait été manipulé en la circonstance par le KGB Bulgare, lui-même inspiré par la maison mère soviétique. Il y eut un procès à l'époque après une enquête de trente mois. Faute de preuves suffisantes, les trois Bulgares alors incriminés ont dû être acquittés. L'affaire en est restée là. Ce que je puis dire en apportant un très modeste témoignage, c'est qu'à l'époque, je donnais un cours à l'Institut européen des hautes Études internationales de Nice qui organisait des sessions pour étudiants du troisième cycle, et de toutes nationalités. Parmi eux, un jeune bulgare (que j'ai eu la surprise de revoir un jour, à Paris, au « Journal Parlé »). Il se tenait près de la fenêtre au deuxième ou troisième rang et me regardait d'un air narquois précisément au moment où les services secrets de son pays venaient d'être mis en cause publiquement. A la fin de la conférence où j'avais évoqué cette étrange histoire turco-vaticane, il vint vers moi pour me saluer et me signaler qu'il était en poste à l'ambassade de Bulgarie à Paris. Je n'ai plus jamais entendu parler de ce personnage, mais ces circonstances m'ont toujours troublé.

- Le troisième élément que je tiens à évoquer est le suivant... Jean-Paul II a affirmé, à maintes reprises, ses convictions européennes en des termes qui ne laissent pas de place au doute. Voici ce qu'il disait à Saint-Jacques-de-Compostelle le 9 novembre 1982 : *« Malgré les conflits sanglants qui ont opposé les peuples européens, l'identité de l'Europe est incompréhensible sans le christianisme ». « C'est pourquoi, moi, Jean-Paul II, fils de la nation polonaise, qui s'est toujours considérée comme européenne par ses origines, ses traditions, sa culture, slave entre les Latins et latine entre les Slaves, moi, successeur de Pierre, évêque de Rome, pasteur de l'Église universelle, depuis Saint-Jacques, je te lance, vieille Europe, un cri d'amour : Europe, retrouve-toi toi-même, découvre tes origines, ravive tes racines ».* Quel souffle, Seigneur !

Voilà, en tout cas pour le témoignage, la pensée qui l'inspire, l'homme qui l'anime.

Pendant ce temps, la terre a continué à tourner et charrié son lot d'événements. Évoquons-en certains, majeurs parmi les plus récents.

La violence se poursuit chaque jour en Irak, même si les premières élections tenues dans le pays – je serais tenté de dire, « depuis Mathusalem » (mais j'exagère) – ont obtenu un succès incontestable d'affluence. Succès néanmoins trompeur dans la mesure où pratiquement seuls les Kurdes soucieux de conforter leur autonomie, et les Chiites majoritaires à eux seuls ont majoritairement voté. Tel n'a pas été le cas de la partie sunnite du pays.

Finalement, c'est seulement le 3 avril, après d'interminables tractations qu'un accord a permis de régler la question de la présidence et des vice-présidences de l'Assemblée irakienne. Dans les jours qui viennent, on trouvera un accord pour la présidence (également tripartite) de l'État. Coûte que coûte !

À vrai dire, seule la partie kurde supporte la présence américaine. Les Chiites n'en veulent plus. Les Sunnites,

quant à eux, servent de vivier au groupe terroriste d'Al Zarkaoui, ouvertement lié au réseau d'Al-Qaida.

À la fin du mois de mars, on dénombrait 1 526 soldats américains tués depuis l'origine de la guerre. Les blessés des forces de la coalition seraient de l'ordre du millier. Aucun chiffre n'est publié pour les Irakiens : morts et blessés se comptent, eux, par plusieurs dizaines de milliers.

À propos des autres tensions au Moyen et Proche-Orient, où Mahmoud Abbas, leader de l'OLP, a été élu président de l'Autorité Palestinienne en janvier et où le contact a été rétabli avec un Sharon apparemment décidé à mettre fin à la colonisation israélienne dans la bande de Gaza ; contre l'avis des colons auxquels il faut penser à donner des compensations territoriales en Cisjordanie, ce dont les Palestiniens ne veulent pas entendre parler. Tandis qu'au Liban voisin, l'assassinat, le 14 février, d'un ancien premier ministre a mis le feu aux poudres, amenant ainsi les Syriens à retirer leur armée du « pays du cèdre », tandis que la levée de boucliers des Chiites du Hezbollah à l'assassinat de nombreux chrétiens donne le sentiment de favoriser une résurgence de guerre civile. George Bush ne manque donc pas d'aplomb et va bien être en besogne quand il annonce, comme il l'a fait le 8 mars à Washington, que le dégel commence pour les pays du « grand Moyen-Orient » de ses rêves.

Mais, nous en reparlerons avec plus de recul dans quelques semaines et nous nous attaquerons aujourd'hui à quelques questions de fond :

- Bush II et l'hyperpuissance ;
- Hu Jintao et la montée en force de la Chine ;
- Vladimir Poutine et le déclin Russe ;
- puis nous ferons le détour qui se doit par Bruxelles pour apprécier comment avance le « Schmilblik », avec les conclusions du tout récent Conseil européen, l'affaire Bolkestein, le compromis sur le « pacte de stabilité », avant d'en terminer en faisant le point du débat constitutionnel.

Comme vous le voyez, nous avons du pain sur la planche...

## **Bush II et l'hyperpuissance**

Le 21 janvier dernier George W Bush a prêté serment sur la Bible à Washington pour, selon la tradition, « *préserver, protéger, défendre la Constitution des États-Unis* ». Quarante-troisième président américain, il est aussi le premier à être reconduit avec une majorité au Congrès depuis Franklin Roosevelt en 1936.

Cependant, il a dû aussi aborder les quatre années de son deuxième mandat avec le taux d'approbation de l'opinion publique le plus faible depuis Richard Nixon : 52 % tout juste. L'aventure irakienne lui aurait-elle appris à se méfier des conséquences possibles des excès d'ambition inhérents à la nature même de l'exercice du pouvoir ?

Le discours du président a, certes, toujours des accents messianiques, mais les premières démarches du nouveau mandat lui donnent les apparences d'un autre visage. Ainsi, l'un de ses premiers gestes a-t-il été de tendre la main à Mahmoud Abbas, le successeur de Yasser Arafat (alors qu'il avait boycotté avec application Arafat). Il s'est aussi montré soucieux de rétablir avec les Européens de bonnes relations transatlantiques, notamment avec l'Allemagne et la France qui ont tenu à rester à l'écart d'une expédition irakienne dont elles n'appréciaient pas le bien-fondé. Ainsi, un autre des premiers gestes de Bush II a-t-il été d'envoyer Condoleeza Rice, nouvelle secrétaire d'État, en Europe avec le mandat d'y préparer un voyage présidentiel marquant une volonté d'ouverture à l'égard des pays partenaires du vieux continent. « Condi », 66<sup>e</sup> secrétaire d'État des États-Unis, mais première femme afro-américaine à accéder à ce poste, s'est acquittée avec aisance de cette première mission comme ce fut le cas pour le voyage qu'il lui a été demandé d'effectuer le 15 mars en Inde, au Pakistan, en Afghanistan, au Japon, en Corée du Sud et en Chine avant de retourner à Washington le 21 mars.

« Condi », issue d'une famille presbytérienne de l'Alabama forme avec George W. un véritable « couple » politique. Jusqu'ici, conseillère personnelle du président pour la sécurité internationale, elle est convaincue, comme

lui, que la distinction entre le bien et le mal doit fondamentalement guider la politique américaine.

En réalité, le président réélu devra porter une attention plus grande aux problèmes domestiques, notamment à ceux que pose la réforme prioritaire des retraites pour éviter qu'elles ne culminent à 48 % du budget fédéral en 2015.

Pour le reste, le président Bush donne le sentiment d'avoir plus changé sur le style que sur le fond, même s'il paraît sincère quand il affirme qu'il est « *temps de mettre de côté nos divergences* ». Les piliers de sa première équipe n'ont pas changé. Dick Cheney est resté le vice-président des États-Unis et Donald Rumsfeld demeure en charge de la défense. Si Paul Wolfowitz, secrétaire adjoint à la défense et considéré comme le chef de file des « faucons » de la guerre d'Irak, a quitté le Pentagone, c'est pour devenir le président de la Banque mondiale. Un job enviable !

Le premier voyage présidentiel du Texan en Europe, courant février, a permis de nouer ou de renouer des contacts qui s'étaient distendus ces dernières années. Par exemple, avec Jacques Chirac. Par exemple, quand il a rencontré le chancelier Schröder à Mayence après avoir visité la base américaine de Wiesbaden. Par exemple encore, quand il s'est rendu à Bratislava, au cœur slovaque de l'Europe centrale, pour retrouver celui qu'il appelle son « vieil ami Vladimir » qui, pourtant au même moment, prévoyait la vente de combustible nucléaire russe à Téhéran, pour des fins civiles bien entendu.

Officiellement, les Russes et les Américains se disent d'accord pour empêcher Téhéran d'obtenir l'arme nucléaire. En privé, George et Vladimir auraient évoqué les questions qui fâchent : par exemple, les reculs des libertés récemment constatés en Russie. Mais les difficultés de toutes sortes rencontrées par le gouvernement de Moscou sont telles que George Bush, qui n'a pas oublié l'élan de solidarité du président russe après l'attentat dramatique du *World Trade Center*, le 11 septembre 2001, n'est pas allé bien loin dans ses admonestations à un partenaire russe qui doit, paradoxalement, être plus que jamais ménagé.

Somme toute, ce voyage éclair a surtout permis au président américain de réaffirmer le rôle « vital » de l'OTAN ; celui non moins actif qu'entendent jouer les États-Unis en vue d'un règlement au Proche Orient entre Israéliens et Palestiniens. Sur « l'Union européenne » quand on le questionne, on obtient la réponse suivante : *« C'est un partenaire important dans de nombreux domaines, en particulier, le commerce, mais je n'en suis pas moins "fasciné" par l'intégration ; "fasciné" de voir comment la culture britannique, la culture française, des nations avec une longue tradition de souveraineté parviennent à s'insérer dans un tout plus grand. Si nous sommes unis par nos alliances et nos valeurs, alors nous n'avons rien à craindre d'un partenaire fort, mais je suis assez sage pour ne pas faire de commentaires sur la constitution européenne ».*

Cette nouvelle sagesse américaine est plutôt de bon augure, mais sera-t-elle durable ? On veut l'espérer, lorsque les États-Unis donnent le sentiment d'atteindre leur apogée.

Sur le plan économique, leur taux de croissance pour l'année 2004 est le meilleur depuis 1999. Il a permis la création de 2,2 millions d'emplois, avec un taux de chômage de 5,7 % de la population active.

À partir des tableaux statistiques comparatifs de l'OCDE, j'ai calculé les montants respectifs de croissance en volume des États-Unis, des pays de la zone euro et du Japon entre 1992 et 2005. Les pourcentages qui résultent de l'exercice sont édifiants :

- + 46,2 % de croissance cumulée pour les États-Unis ;
- + 29,90% pour les pays de la zone euro ;
- + 25,3% pour le Japon.

Par contre, les États-Unis peuvent se voir reprocher de vivre plus que jamais à crédit, même si le dollar demeure par excellence la monnaie internationale. En trois ans, il a perdu de sa valeur face à l'euro et 25 % face au yen, même s'il représente toujours 80 % des réserves de change mondial. C'est un fait que le laxisme budgétaire américain bat tous les records (427 milliards de dollars – encore provisoirement – en 2004 contre 412 l'année fiscale précédente) tandis que le

déficit commercial a culminé l'an dernier à 617,73 milliards de dollars, soit un bond de 24,4 % par rapport au précédent exercice civil avec 497 milliards.

Enfin, un dernier chiffre : le déficit budgétaire américain cumulé sur dix ans représente 855 milliards de dollars.

Alan Greenspan, le président de la FED, s'adressant aux ministres des finances des Sept s'est voulu rassurant en février dernier quand il a diagnostiqué (je le cite) : « *cette flexibilité accrue de l'économie américaine qui va sans doute faciliter sans conséquence grave un ajustement pour l'ensemble de l'activité économique* ».

Tout aussi impressionnant est le constat stratégique, le budget militaire 2005 représentant à lui seul 18,7 % du budget fédéral (si on inclut les dépenses nucléaires militaires), avec 450,5 milliards de dollars contre 305,5 en 2000. À eux seuls, les États-Unis représentent 43 % des dépenses mondiales dans le domaine militaire alors que, par ailleurs, ils assurent encore le tiers du produit brut mondial. Les États-Unis disposent de la plus grande gamme d'armements en même temps que de la plus sophistiquée. Leurs forces sont toujours stationnées en Europe avec l'appui de la Deuxième flotte dans l'Atlantique et de la Sixième en Méditerranée. En Europe, au surplus, ils contrôlent pratiquement l'OTAN (Organisation de l'Atlantique Nord). Il n'est pas un seul pays d'Europe centrale ayant adhéré à l'Union européenne ou en voie d'adhésion à celle-ci, qui ne soit ou ne souhaite devenir membre de l'OTAN, même s'il est exact que, telle qu'elle se présente en l'état, cette organisation ne répond plus aux nouvelles exigences d'un dialogue transatlantique équilibré.

- Au Moyen-Orient, avec les opérations militaires engagées en Irak et en Afghanistan, dans la zone sensible du Golfe, primordiale pour ses richesses pétrolières, plus de 200 000 militaires sont sur le pied de guerre, avec l'appui de la Cinquième flotte et des bases d'alerte à la périphérie. Par exemple, en Ouzbékistan ex-soviétique et au Kirghizstan également ex-soviétique. La seule guerre d'Irak aurait coûté plus de 230 milliards de dollars depuis ses origines.



Dans la zone Pacifique, 140 000 personnels militaires sont à pied d'œuvre, au sud du « pays du matin tranquille » (Corée) et dans le pays voisin du « soleil levant » (Japon). Ces personnels sont appuyés par les troisième et septième flottes. Elles surveillent en permanence les abords de l'Extrême-Orient qui, de Taiwan aux rivages de la République populaire de Corée, sont considérés comme potentiellement dangereux.

Mais surtout, les États-Unis sont les seuls à pouvoir se payer le luxe de disposer d'une ceinture de bases satellitaires et d'alerte missile véritablement planétaire, de la Turquie à l'océan Indien (Diego Garcia), de la Corée du Sud au Japon, dans les îles du Pacifique à Kwajalen et Guam (sans oublier Hawaï, État américain), d'Ascension (dans l'Atlantique Sud) à Antigua (mer des Antilles), du Groenland polaire au Royaume-Uni. Ce réseau impressionnant est complété par une armada non moins impressionnante de porte-avions, la plupart nucléaires... Tout ceci fait que les États-Unis disposent en permanence d'un positionnement stratégique à l'échelle du globe, contrairement à toutes les autres puissances ou prétendues telles.

Au surplus, je rappelle au passage pour mémoire qu'ils disposent d'un arsenal nucléaire d'une sophistication et d'une puissance de feu inégalée.

Alors que les Américains n'ont pratiquement jamais été atteints dans leur sanctuaire national ; alors que les deux dernières guerres mondiales ont épargné le sol des États-Unis ; cependant, après l'attaque terroriste majeure du 11 septembre 2001 contre le *World Trade Center* et le Pentagone – attaque qui provoqua la disparition de plus de 3 000 personnes à New York, auxquelles il faut ajouter 6 000 blessés –, ils n'ont cessé de renforcer leur puissance militaire dans le monde car, en réalité, ils avaient substantiellement réduit leurs personnels, ramenant les effectifs de leur armée de terre de 780 000 hommes à la fin des années 1980 à 480 000. Les mêmes suppressions d'effectifs avaient affecté l'US Navy et l'US Air Force, de même que la garde nationale.

Depuis 2001, cette tendance s'est inversée progressivement. Avec aujourd'hui un total de 1 389 000 hommes dans l'active et 1 283 000 dans la réserve, ils représentent – même si les armées chinoises restent les plus nombreuses – la force la plus performante qui puisse être déployée dans le monde, même si comme les événements d'Irak l'ont démontré, l'armée américaine a dû faire face depuis mars 2003 à de difficiles problèmes d'effectifs, partiellement surmontés grâce à l'activation d'une partie de la garde nationale et l'appoint non négligeable de forces militaires alliées, notamment britanniques.

Pour conclure ce chapitre, je dirai que la grande différence entre les États-Unis et ceux qui composent l'Union européenne, c'est que, si les États-Unis (280 millions d'habitants) assument peu ou prou le poids d'une guerre globale éventuelle, l'Union Européenne (malgré ses 450 millions d'habitants) n'est pas opérationnelle en tant que telle ou comme telle dans les combats du monde contemporain. La fin du *leadership* américain n'est donc pas pour demain, même s'il présente aussi des inconvénients politiques.

### **Hu Jintao : montée en force de la Chine**

Si nos amis Américains peuvent parfois nous surprendre, que dire de la Chine telle qu'elle a évolué ? Est-il excessif de voir en elle une sorte d'énigme, en tout cas pour les mentalités occidentales ?

L'ampleur répétitive des records économiques dont elle peut se targuer est telle qu'on a peine à retenir comme plausibles les chiffres qui illustrent sa montée en force. Les taux de croissance chinois sont en effet « époustouflants » : 8 à 9 % l'an sur une période de vingt-cinq ans ; 9,5 % en 2004. La croissance se maintiendrait autour de 8 % l'an jusqu'en 2010 au moins.

L'an dernier, la production industrielle chinoise s'est accrue de 17 points, après 16,5 l'année précédente. Les ventes de détail se sont encore accrues en 2004. Les parts de marché dans la production mondiale montent en flèche. Elles

sont, par exemple, de 75 % dans l'horlogerie ; 70 % dans les jouets, les bicyclettes, les lecteurs de DVD ; 66 % dans la photographie numérique ; 55 % dans les ordinateurs portables ; 30 % dans les climatiseurs. Tout ou presque est à l'avenant, pour ne pas parler de 46,5 % d'exportations de textiles dans l'Union européenne en une année avec la bénédiction de l'OMC. Devenue le véritable « atelier de la planète », la Chine est désormais plutôt aux prises avec les effets pervers de sa propre surchauffe.

Cette croissance a certes des effets bénéfiques pour la population puisque, selon la Banque mondiale, le revenu par tête qui était encore de 200 dollars l'an en 1978 est désormais de l'ordre de 1 000-1 200 dollars et atteindrait, selon des sources citées par l'agence « Chine nouvelle », 1 700 dollars par habitant en 2010. L'objectif de Pékin est d'ailleurs très clair : avec ses approximativement un milliard 300 millions de Chinois, le nouvel « Empire du milieu » doit devenir le plus grand marché du monde dans les quinze années à venir.

Certes, cette nouvelle doit être accueillie avec quelques bémols : les disparités régionales se sont accrues au lieu de se résorber, les migrations paysannes massives posent d'évidents problèmes d'adaptation sociale. Plus le pays s'enrichit, plus les inégalités ont tendance à se creuser, même si le niveau de vie moyen d'un chinois est en 2005 deux fois supérieur à celui d'un indien moyen. Ainsi, en 2015, la part de l'Inde dans le PIB mondial ne sera encore que de 8,5 % alors que celle de la Chine atteindrait 19,5 %. Au passage je rappelle que, selon les estimations les plus récentes, la population de l'Inde dépassera alors celle de la Chine !

Le plus étonnant dans tout cela est l'extraordinaire développement capitaliste, je dis bien « capitaliste », d'une Chine soumise à la dure loi totalitaire d'un parti communiste agissant en tant que parti constitutionnel unique, dont le secrétaire général, par ailleurs chef des armées, a été élu par une Assemblée où nul ne s'est hasardé à « voter contre » le président de la République populaire le 15 mars 2003. J'ai nommé Hu Jintao. C'est lui qui, sauf accident de parcours,

accueillera les Jeux Olympiques d'été en 2008 à Pékin ainsi que l'exposition universelle de Shanghai en 2010.

La Chine est toujours, du moins sur le papier, un « *État socialiste dont tous les organes pratiquent le centralisme démocratique* » ; dont l'économie est fondée sur « *la propriété du peuple entier* » comme le veut la constitution de 1982, amendée cependant en 1993 (introduction de la notion « d'économie de marché socialiste ») et en 1999 (reconnaissance et protection de l'entreprise privée).

La rencontre organisée à Davos chaque année pour le gotha du monde capitaliste était cette année précisément consacrée à l'ascension apparemment irrésistible de la Chine combinant « *un immense marché en expansion, d'énormes réserves en main-d'œuvre et l'accès aux technologies modernes* ». C'est dire que cet État-continent fascine et inquiète à la fois, même si le spectre de la sanglante répression de la place Tien an Men, en 1989, paraît aujourd'hui éloigné, au point que le Conseil européen de décembre dernier a cru devoir demander à la présidence luxembourgeoise de mener à bien les travaux nécessaires en vue de la levée de l'embargo sur les armes imposé à la Chine. Une décision commune des Européens est normalement prévue à cet effet au cours de ce premier trimestre 2005.

Or, deux événements sont venus perturber ce projet :

- d'abord la décision de Pékin de donner un coup d'accélérateur aux dépenses militaires chinoises, en augmentant de 12,6 % des dépenses déjà en hausse de 11 % l'an dernier ;
- et surtout, la législation de l'Assemblée nationale populaire de Pékin sur le recours à la force en dernier ressort avec Taïwan, grâce au vote d'une loi « anti-sécession » le 14 mars dernier. Les Taïwanais, par centaines de milliers, ont réagi en manifestant dès le 26 mars leur attachement massif à la « Démocratie ». Pékin – comme on le sait de longue date – considère que Taïwan fait partie intégrante de son espace politique, tandis que l'île jouit d'une indépendance de fait depuis 1949. Les Américains considèrent que le

*statu quo* demeure la seule solution acceptable et demandent que l'embargo sur les ventes d'arme à destination de la Chine populaire, décrété après les événements de la place Tien an Men, soit maintenu. Paradoxalement, ils redoutent toujours les velléités belliqueuses du gouvernement de Pékin alors que, par ailleurs, ils comptent sur ce même gouvernement pour inviter la Corée du Nord à renoncer à l'arme nucléaire. Ainsi, il existe, pour le moment une nouvelle pomme de discorde entre Américains et Européens, malgré le récent réchauffement des relations transatlantiques, consécutif au bref voyage de George Bush en Europe.

Les pourparlers engagés en août 2003 entre la Chine, les deux Corées, les États-Unis, le Japon, la Russie, à propos de l'armement nucléaire nord-coréen, restent gelés depuis juin dernier et le gouvernement communiste de Pyongyang a même proclamé la Corée du Nord puissance atomique le 10 février dernier.

Toutefois, à la différence de ce qui s'est passé avec l'Inde et le Pakistan en 1998, la Corée du Nord n'a apparemment pas encore procédé à un essai nucléaire.

Cette nouvelle discorde transatlantique sera sans doute relativisée car, comme le faisait remarquer « Le Monde » en date du 27 mars dernier : « *le jour où la Chine commencera à devenir démocratique, la problématique d'une indépendance de Taïwan se posera en d'autres termes* ».

Tel est aujourd'hui le nouveau « défi chinois »...

### **Vladimir Poutine et le déclin de la Russie**

Tournons maintenant nos regards vers l'espace russe dont les immensités courent sur deux continents et dont les limites, il n'y a pas si longtemps encore, étaient celles de l'URSS *grosso modo*.

En ce début de siècle, son dernier tsar, Vladimir Poutine (Volodia pour les intimes), donne parfois le sentiment de présider une phase de déclin et de repli. La crise – certainement de loin la plus grave que la Russie traverse –

est d'ordre démographique en tout premier lieu. Par sa superficie, la Russie est le plus grand pays du monde mais sa population ne cesse de régresser depuis les années 1990. Elle ne compte « plus » que 143,5 millions d'habitants contre 148 il y a encore une dizaine d'années. Selon les prévisions, cette dépopulation russe se poursuivra à partir de 2007 à la cadence de 1 million de personnes par an. Sauf apports migratoires extérieurs, les Russes seront moins d'une centaine de millions en 2050. Encore faut-il tenir compte de la présence d'une centaine d'ethnies et de nationalités diverses. En fait, la Fédération de Russie ne comprend que 83 % de populations « russes » à proprement parler.

En 1913, la Russie comptait 159 millions d'habitants, mais après la première guerre mondiale, la guerre civile a longuement déchiré le pays. Famines liées à la collectivisation, à la « dékoulakisation », aux déportations massives, liquidations non moins massives sous l'égide du « petit père des peuples », Joseph Staline, ont fait des millions de morts entre les deux guerres mondiales. Une nouvelle fois, elle a été durement atteinte dans sa substance vive au cours de la seconde guerre au point que l'on ne chiffre encore qu'approximativement le nombre des morts de cette période : 27 à 28 millions.

La Russie paye aujourd'hui à retardement cette phase démoniaque de son histoire. De cela, Poutine n'est en rien coupable, mais il doit faire avec...

Autre crise majeure de la Russie aujourd'hui, celle de la Communauté dite des « États Indépendants », hâtivement conçue en décembre 1991, à l'initiative de Boris Eltsine, pour servir de substitut à l'URSS ; maintenir aussi un minimum de cohésion et de capacité de coopération entre les pays qui la composaient, avec tous une caractéristique commune : l'emploi de la langue russe comme première ou seconde langue. Outre la Fédération de Russie, cette CEI était et reste composée des pays du Caucase, de la Biélorussie, de l'Ukraine, de la Moldavie et des républiques musulmanes turcophones ou persophones de l'Asie Centrale. Seuls les Pays baltes ont voulu et obtenu de s'en tenir à l'écart.

La Russie a essayé de donner du corps à cette Communauté, mais elle n'y est pas vraiment parvenue. La Moldavie, le Turkménistan et l'Ukraine n'ont pas accepté en 1993 la Charte de la CEI. Un traité d'union économique avec création de la zone rouble n'a pas été adopté par le Turkménistan et l'Ukraine. Un traité de sécurité collective n'a été prorogé que par un nombre limité d'États. La seule véritable union est sans doute celle qui unit Russie et Biélorussie depuis avril 1998, mais la Biélorussie est encore un pays pseudo démocratique et la dernière réélection de son président, Alexandre Loukochenko n'a pas été reconnue valable par l'Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe.

Bref, la CEI est une ligue d'États qui se veulent « souverains » après avoir composé l'URSS ; mais qui n'a jamais réuni les conditions d'un fonctionnement satisfaisant et équilibré, malgré l'existence d'un secrétariat exécutif, d'une assemblée parlementaire, de divers organes juridictionnels. Cette zone d'influence « kremlinoïde » s'est même trouvée battue en brèche par les événements de Géorgie (2002), d'Ukraine (2004), de Moldavie (février 2005) et tout récemment du Kirghizistan (mars 2005).

- En **Géorgie**, la « révolution des roses » a mis fin au règne d'Édouard Chevardnadze, dernier ministre des Affaires étrangères de l'URSS et premier secrétaire du PC géorgien. Règne qui se poursuivait depuis 1992. Son successeur, Mikhaïl Saakachvili, 38 ans, réclame le départ des bases russes, accueille des forces américaines, envisage ouvertement une adhésion à l'OTAN et à l'Union européenne, tandis que la Russie soutient les sécessionnistes de la République autonome d'Abkhazie, qui fait pourtant partie intégrante de la Géorgie.

- En **Ukraine**, une poussée populaire irrésistible – la révolution orange – a fait basculer le pouvoir prorusse, compromis dans des élections frauduleuses, entre les mains de Viktor Ioutchenko, partisan lui aussi de l'adhésion de son pays à l'OTAN et à l'Union européenne, résolument axé sur les perspectives démocratiques occidentales. Ce fut un camouflet pour Poutine venu soutenir ses adversaires électoraux sur place. Ioutchenko en position de force aurait pu rompre tous

les liens avec le Kremlin. Il a eu la sagesse de ne pas le faire, sachant qu'une partie de l'Ukraine est russophone et donc tournée vers la Russie. Au surplus, il a besoin du gaz et du pétrole dont le sous-sol du grand frère slave abonde. Son premier geste a d'ailleurs été de rendre visite à Poutine pour calmer le jeu. De son côté, la Commission européenne, déjà « douchée » par le tour pris dans certains pays de l'Union (dont la France à propos de l'adhésion de la Turquie) par les débats sur l'élargissement, s'est évertuée à faire savoir à la cantonade que la question de l'adhésion de l'Ukraine « *n'était pas à l'ordre du jour et qu'il n'y avait pas lieu de renégocier un plan d'action défini dans le cadre de la politique de voisinage* ».

Ces précautions oratoires n'ont pas empêché, le 21 janvier dernier, le représentant du Gouvernement ukrainien à Bruxelles, de proclamer que le président Ioutchenko, dont l'investiture était annoncée pour le surlendemain, avait l'intention (je cite) de « *déposer rapidement une demande formelle d'adhésion à l'Union européenne* ».

Quand Ioutchenko a prêté serment le 25 janvier, au premier rang des invités on pouvait apercevoir le secrétaire général de l'OTAN, M. de Hoop Scheffer, le secrétaire d'État américain, Colin Powell, le haut représentant de l'Union européenne, Javier Solana, et le président polonais Alexandre Kwasniewski. Que dit Ioutchenko : « *notre objectif, c'est l'adhésion à l'Union européenne parce que nous appartenons à la même civilisation, que nous partageons les mêmes valeurs. Nous ferons le nécessaire pour y parvenir* ». C'est le langage qu'il tiendra encore quelques jours plus tard à Bruxelles, puis en février à Strasbourg au Parlement européen quand il annoncera son intention de commencer les négociations d'adhésion en 2007 « ou plus tôt ».

L'Ukraine a désormais une vraie perspective pour un nouvel avenir. Poutine s'est d'ailleurs arrêté à Kiev le 28 mars pour, à son tour, manifester sa bonne volonté et son intention de s'incliner. Quant à Ioutchenko, il a fait de Ioula Timochenko, blonde passionaria de la révolution orange, son premier ministre. Elle se chargera de nettoyer les écuries



d'Augias et de faire dévaler oligarques et apparatchiks de l'ancien système.

● Mais voilà que l'agitation ukrainienne a gagné la petite République roumanophone de **Moldavie**, également membre de la CEI, enclavée précisément entre l'Ukraine et la Roumanie. Des élections y étaient prévues le 6 mars. Le sort du potentat local, Vladimir Voronine, chef du Parti communiste morave, ancien ministre soviétique en jouait en la circonstance.

D'une part, son pays a la triste réputation d'être le plus pauvre d'Europe (moins de 600 dollars par habitant) et, d'autre part, il a jusqu'ici assisté impuissant à la sécession de la province orientale de Transnistrie, mince bande de terre russophone qui longe sur 460 kilomètres le fleuve Dniestr séparant la Moldavie de l'Ukraine, sous la protection de 2 000 soldats russes dont la présence, dit-on, favoriserait tous les trafics. Jusqu'à maintenant, il a été impossible de régler le problème de la Transnistrie bilatéralement avec Moscou ou dans le cadre de la CEI. Qu'à cela ne tienne... Voronine, qui tenait avant tout à gagner les élections et garder le pouvoir, a fait un virage à 180 degrés, en utilisant le thème prioritaire payant de « l'intégration européenne », précisément au moment où la Roumanie voisine s'apprête à signer, ainsi que la Bulgarie, un traité d'adhésion à l'Union le 25 avril.

Ainsi nous avons assisté à l'étonnant spectacle d'un parti communiste moldave devenant pro-européen pour sauver sa mise, emportant du même coup 46 % des suffrages et la majorité des sièges contre un parti démocrate-chrétien local et un « bloc démocratique moldave » prorusse disposant, le premier, de 9 % seulement des suffrages exprimés ; le second de 28,3 %.

● Enfin, comme s'il s'agissait d'une contagion, voici qu'à son tour le lointain **Kirghizstan**, petite république musulmane ex-soviétique appartenant elle aussi à la CEI mais dans le contexte de l'Asie centrale, entre le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et la Chine, entrait en ébullition. Dans ce pays très pauvre et enclavé, trois caractéristiques :

- d'une part, il n'était pas dirigé depuis la fin de l'URSS comme la plupart des républiques

- similaires par un ancien secrétaire du parti communiste, mais par un physicien, Askar Akaev ;
- d'autre part, les statues de Lénine et les mosquées paraissaient faire bon ménage dans ces encore sauvages paysages où se côtoient pacifiquement une base militaire russe et une base militaire américaine installée avec la bénédiction des Russes, afin de rendre des services logistiques en Afghanistan ;
  - enfin, des élections législatives étaient prévues ce printemps dans le pays des Kirghizes, mais le clan dominant d'Askhaiev... en a été chassé sans ménagement à l'occasion de cette consultation électorale, avec malheureusement ici et là des morts et des scènes de pillages. Cette fois, comme en Moldavie, Poutine a laissé faire. Somme toute ce qu'on a appelé un peu vite la « révolution des tulipes » n'est qu'un coup de force d'un clan contre un autre, mais qui a, ce faisant, affaibli la Russie en Asie centrale.

La Fédération de Russie connaît elle-même des temps difficiles. Le pouvoir du Kremlin s'est vu de plus en plus reprocher des dérives autoritaires. La fin des avantages sociaux consentis par le régime soviétique aux retraités (tels que : gratuité des transports, des charges locatives, du téléphone, du gaz, de l'électricité, etc....) a affecté 40 millions de personnes en échange de mesures compensatoires jugées insuffisantes même s'il en coûte des milliards de roubles, et favorise des manifestations de grogne sociale d'une ampleur rarement atteinte sous l'actuel régime. Nous avons alors vu paraître des photos d'un Volodia au regard indéfinissablement triste, rebaptisé ironiquement ici et là « le petit père des pauvres ».

● De plus, il y a encore des soubresauts de la guerre en **Tchéchénie** qui s'éternise depuis 1997, alourdissant sans cesse le cortège des morts russes et tchéchènes qui se comptent désormais par dizaines de milliers. Le leader indépendantiste Maskhadov, ancien président de la République tchéchène, avec qui – disent les observateurs

bien informés – il eut été possible de négocier a été tué par les Russes dans une embuscade le 8 mars. Reste en piste l'autre figure de proue de la guérilla tchéchène, un chef de guerre comptant parmi les plus ultra islamistes : Chamil Bassaïev, que certains attentats récents ont rendu tristement célèbre.

Voici en quels termes, le 9 mars dernier, il se serait exprimé sur un site Internet islamique : « *Les moudjahidines viennent et partent. Ceux qui ont combattu pour Maskhadov peuvent aller se reposer et pour ceux qui combattent au nom d'Allah, le djihad continue* ». Même si Chamil Bassaïev, trop en flèche aux yeux des siens, n'est pas appelé pour l'heure à prendre la suite du défunt Maskhadov, les services secrets de Vladimir Poutine et l'État-major russe auront du mal à imposer une présence russe durable dans cette partie du Caucase.

Tel est, très sommairement, le tableau de ce que j'appelle un « déclin »... Et pourtant, tout n'est pas négatif dans la Russie d'aujourd'hui.

Ainsi, depuis 1998, le PIB est devenu positif. Ces dix dernières années, la Russie a engrangé 32 à 33 points de croissance, soit un peu plus de 5,4 % l'an, grâce au pétrole et au gaz qu'elle produit en abondance. Selon les sources dont on dispose, elle serait le deuxième producteur mondial de « brut » derrière l'Arabie Saoudite. Selon d'autres sources, elle s'est hissée en 2004 au premier rang avec une production de 9,23 millions de barils par jour contre 8,75 en Arabie Saoudite et 8,49 dans la Russie de 2003). Pour le gaz « Gazprom » serait devenu leader mondial (542 milliards de m<sup>3</sup> en 2004, contre 540,2 en 2003 et sans doute 585 en 2020). La Russie est en tête de la production mondiale de gaz (773,4 milliards de m<sup>3</sup> toujours en 2004) loin devant les États-Unis (540).

Ainsi, la Russie, malgré ses déboires et ses tribulations, garde quelques atouts majeurs pour se sortir du mauvais pas où la folie des hommes l'a placée. Mais attention ! Cette manne pétrolière et gazière abonde surtout en Sibérie septentrionale et dans l'extrême Ouest russe, c'est-à-dire dans des régions parmi les plus vides de population du

monde actuel. Or, il n'y a pas que la nature qui ait horreur du vide ! La Chine, en surchauffe, est assoiffée de pétrole et de gaz. Des réseaux russes d'oléoducs et de gazoducs vont être déployés pour répondre à cette attente de plus en plus pressante. Rien ne nous dit ce qui se passerait demain si la situation en Russie devait continuer à se dégrader.

En ce qui nous concerne directement, nous autres Européens, n'oublions jamais que la Russie fait partie de notre patrimoine culturel, artistique, littéraire, tout autant que l'Ukraine. Rien de ce qui l'affecte ne nous est étranger. Qui nous dit d'ailleurs qu'un jour, peut-être, la Russie ne se tournera pas vers l'Union européenne arrivée elle-même à maturité, avec le même regard que sa cadette ukrainienne si l'orthodoxie et l'Église de Rome veulent bien y consentir ? La question n'est guère actuelle, mais elle n'est pas totalement invraisemblable.

### **Du paradigme de Lisbonne aux réalités Bolkestein**

Venons en maintenant à l'Union européenne elle-même, sous la présidence luxembourgeoise jusqu'à la fin juin. Avec la Commission européenne désormais présidée par M. Barroso, elle doit affronter des dossiers majeurs. La Commission, elle-même plutôt orientée au centre droit par sa composition, a dû soumettre au Parlement européen un programme pour l'année en cours qui a été approuvé par 264 « oui » contre 201 « non » et 37 abstentions. Ont refusé la confiance : le groupe socialiste, les « Verts », les communistes et ceux qu'on pourrait qualifier de « gauche de la gauche » au sein du groupe GUE-NGL. Ils avaient, en effet, chacun déposé leur propre résolution n'ayant pas réussi à amender le texte commun dans un sens conforme à leurs vues. Contrairement à ce qui se passe habituellement au parlement grâce à des textes de compromis, cette fois la gauche est « restée ferme sur ses positions ».

Ceci dit, les dossiers auxquels je viens de faire allusion sont les suivants : la relance de la stratégie dite de « Lisbonne » ; le débat sur le contenu amendé du Pacte de « stabilité et de croissance » et ce qu'on a appelé la

« directive Bolkestein ». Essayons de voir clair dans ce fatras.

● « **Lisbonne** », d'abord... Avec une pointe d'ironie, j'ai parlé du « paradigme de Lisbonne » pour évoquer « la stratégie » du même nom. La procédure méthodologique présentée comme un modèle de référence est en effet née dans la capitale portugaise, voici cinq ans, à l'occasion du Conseil européen qui a proclamé *urbi et orbi* que l'Union européenne s'engageait à devenir d'ici à 2010 « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale* ».

Nous sommes à mi-parcours.

Un « groupe à haut niveau » présidé par un ancien Premier ministre des Pays-Bas a été chargé d'une évaluation et, dans un rapport remis le 1<sup>er</sup> novembre de l'année dernière, la réponse a été plutôt négative. Les rapporteurs du groupe ont rapporté que les résultats sont « *décevants* » en « *l'absence d'action politique résolue* » de la part des États membres incapables de « *faire montre de la diligence requise* ».

Quelques données chiffrées pour mesurer le diagnostic : le PIB par tête calculé en standard de pouvoir d'achat est de 91,2 dans l'Union européenne, contre 140,3 aux États-Unis. Pour un taux d'emploi de 62,9 dans l'UE, celui-ci est de 71,2 aux USA ; la productivité du travail par salarié est de 93,1 dans l'UE et de 121,6 aux USA. Alors que les dépenses en recherche-développement représentent 8 % du PIB américain, elles ne sont que de 1,9 à 2 % dans l'Union européenne, malgré toutes les déclarations de bonnes intentions.

L'économie européenne connaît une croissance moins rapide que celle des États-Unis et souffre d'une hausse plus faible de la productivité. Depuis 1994, la croissance annuelle moyenne de la population européenne *per capita* « *accuse un retard de 0,4 point en moyenne par rapport à celle des États-Unis* ». Cette évolution du taux de croissance de la

production par habitant est liée à un renversement du processus de rattrapage de la productivité européenne vis-à-vis des États-Unis. Au cours de la période 1996-2003, le taux de croissance de la productivité européenne a été en moyenne de 1,4 % contre 2,1 aux États-Unis.

Bref, « *ce qui est en jeu à moyen et long terme, ce n'est rien moins que la viabilité de la société bâtie par l'Europe* ». Il convient donc de « *vaincre les blocages* ». À cette fin, le rapport Wim Kok avançait un certain nombre de propositions :

- réaliser la société européenne de la connaissance ;
- attirer et retenir les chercheurs de rang mondial ;
- stimuler le transfert des technologies et l'innovation ;
- instaurer un Conseil européen de la recherche ;
- adopter un cadre juridique protégeant les droits de propriété intellectuelle, accessibles aux PME, aux établissements d'enseignement supérieur à un prix peu élevé ;
- tenir nos engagements envers le marché intérieur, en accélérant une transposition efficace du droit communautaire, en réalisant enfin le marché intérieur des services financiers, du gaz et de l'électricité, des services postaux (2006), du transport ferroviaire (2008) et de l'espace aérien ;
- éliminer les entraves qui perdurent à la libre circulation des services de l'Union ;
- créer un environnement favorable aux entrepreneurs ;
- établir un marché du travail « inclusif » pour renforcer la cohésion sociale ;
- travailler à un avenir durable sur le plan environnemental ;
- remanier le budget de l'UE afin de mieux refléter les priorités de Lisbonne, etc.

C'est, avec d'autres dispositions, une véritable « *redynamisation de la stratégie de Lisbonne* » qui a été proposée par le groupe Wim Kok.

Le grand mérite du Conseil européen des 22-23 mars n'est pas tant d'avoir épousé les conclusions du groupe d'experts Wim Kok, que d'avoir arrêté un dispositif plus contraignant que par le passé pour essayer de se rapprocher efficacement des objectifs retenus en l'an 2000.

Il conviendra de « mobiliser » les moyens nationaux et communautaires nécessaires, notamment en dégageant des perspectives financières 2007/2013 « adéquates » pour « mener à bien les politiques qui concourent à la réalisation des priorités de Lisbonne ».

Mais qu'entend-on par « moyens adéquats » ? Au stade actuel, il n'y a aucun accord sur les montants budgétaires souhaitables et on voit mal que l'on puisse mener à bien cet exercice sous la prochaine présidence britannique (deuxième semestre 2005) si l'on n'est pas parvenu à débloquent le dossier financier sous la présidence luxembourgeoise (premier semestre de l'année en cours). La Commission veut tenir le plafond des ressources propres de 1,14 % minimum du revenu national brut (PNB) de l'UE. Pour six des États membres – l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède –, le plafond global des dépenses ne devrait pas dépasser 1 % du PNB de l'Europe élargie, soit 815 milliards d'Euros de crédits d'engagement sur sept ans.

On se chamaille sur :

- la suppression des avantages budgétaires consentis à la Grande-Bretagne de Mme Thatcher (en 1984 : voici 21 ans) ;
- les priorités des interventions du Fonds européen de cohésion ;
- les coûts futurs de la politique agricole commune dont la part dans le budget tendraient à décroître de 45 % aujourd'hui à 38 % entre 2007 et 2013 ;
- les nouveaux montants de l'aide communautaire à la recherche, etc. Il s'agit de concilier les intérêts nationaux (souvent contradictoires) avec ceux de l'Union à 27 États (puisque la Bulgarie et la Roumanie seront, en principe, membres de cette Union à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007).

À propos de la recherche, le Conseil européen a fait de belles déclarations :

- nécessité d'une impulsion avec pour objectif général un niveau d'investissement de 3 % du PIB ;
- création éventuelle d'un Institut technologique européen ;
- développement de la société de l'information, etc.

Toutes choses excellentes mais qui nécessitent des investissements, y compris d'ordre budgétaire, ainsi qu'une volonté politique constante.

Le Conseil européen a, par ailleurs, plaidé l'allongement de la vie active, le maintien des niveaux de sécurité sociale et ce qu'on appelle l'apprentissage tout au long de la vie (la Commission devait soumettre prochainement un programme à cet égard).

Sur la base des orientations politiques qui se dégagent du « sommet » du printemps 2005, les Conseils des ministres concernés par tel ou tel chapitre de la « stratégie » de Lisbonne adopteront des « lignes directrices » pour les grandes orientations économiques et pour l'emploi. Sur ces bases, les États membres établiront des programmes nationaux renforçant leur cohésion, le cas échéant par la nomination, tous les ans, de « coordinateurs nationaux Lisbonne ». À l'automne 2006, chaque État-membre fera un rapport sur le suivi de « sa stratégie de Lisbonne ». La Commission présentera annuellement un rapport de synthèse soumis, chaque printemps, au Conseil européen pour appréciation et « ajustements » nécessaires.

La nouvelle « stratégie » débute en avril 2005. Les États membres seront invités à établir leurs programmes nationaux de réforme à l'automne 2005.

### **Pacte de stabilité et de croissance**

Le Conseil européen a purement et simplement entériné les dispositions arrêtées par les ministres des finances pour assouplir un dispositif du Pacte de stabilité et de croissance qui, sur le fond, n'est pas modifié : le plafond pour les



déficits annuels demeure de 3 % du PIB et l'objectif de 60 % du même PIB pour la dette globale étant inchangés.

« *La surveillance budgétaire multilatérale sera déclenchée dès qu'un dépassement sera constaté* ». Une prise en compte permettant un assouplissement ne pourra avoir lieu que si le dépassement reste « temporaire » et proche de la valeur de référence. Les sanctions prévues demeurent en l'état, à ceci près que celle-ci n'a jamais encore osé les utiliser !

Le caractère préventif du pacte est renforcé. Les États-membres s'engagent à dégager des surplus en période de vaches grasses.

Aujourd'hui, peut-on dire que le pacte de stabilité est respecté ?

La Belgique, l'Italie, l'Autriche, la France, l'Allemagne, le Portugal, la Grèce, Chypre et Malte dépassent à des degrés divers le plafond autorisé de dette publique. Quant aux 3 % de déficits budgétaires, ils frappent la Grèce (6,1 %), l'Allemagne (3,7 %), la France (3,7 %), Chypre (4,2 %), la Hongrie (4,5 %), Malte (5,2 %), la Pologne (4,8 %), la Slovaquie (3,3 %), la République tchèque enfin.

Autant dire que nous sommes plus près de « l'auberge espagnole que de la rigueur prussienne » ! Mais trêve de plaisanterie, si certaines règles du Pacte ont été assouplies, c'est que la Commission ne parvenait pas à faire respecter ces règles à la lettre.

Avec réalisme, des engagements ont été pris. La Commission européenne a décidé, en décembre dernier, de suspendre les procédures de déficits excessifs engagées contre la France et l'Allemagne, ainsi que contre la République Tchèque, la Pologne, la Slovaquie, Chypre et Malte. Aucune des pénalités prévues dans les textes n'a été décrétée.

Dans ces conditions, on comprend les réserves de la Banque centrale européenne qui, dans un communiqué du 21 mars publié à Francfort par son Conseil des gouverneurs, s'est déclarée « *sérieusement inquiète* » à propos des changements proposés du pacte de stabilité et de croissance.

Ceux-ci sont le reflet de l'hétérogénéité croissante de l'Union européenne.

### **Les réalités Bolkestein**

Depuis le début on nous a littéralement rebattu les oreilles à propos d'un projet de directive dont la paternité appartient à un ancien commissaire néerlandais de la Commission présidée par Romano Prodi. Pour la petite histoire, le commissaire, connu pour ses options ultra libérales est étiqueté comme étant plutôt défavorable au Traité constitutionnel issu de la Convention présidée par Giscard d'Estaing et des délibérations gouvernementales successives. C'est lui qui avait fait adopter par le Collège européen la directive de 95 pages qui porte aujourd'hui son nom sur la libération des services, au cœur des polémiques en cours. Je ne peux pas ne pas dire quelques mots à ce propos, ne serait-ce qu'en raison des passions contradictoires qui ont éclaté depuis janvier dernier.

- première remarque : on peut être surpris qu'entre janvier 2004 et janvier 2005, il n'y ait eu aucun débat d'opinion publique sur le sujet. Le Collège européen avait, il est vrai, adopté le texte en cause à l'unanimité ! Aucun des commissaires français de l'époque (ni Michel Barnier – proche de Jacques Chirac et dorénavant ministre des affaires étrangères – ni Pascal Lamy – qui appartient au parti socialiste et fut à Bruxelles le bras droit de Jacques Delors, véritable parangon du marché intérieur européen) ne se sont opposés à la directive incriminée ou n'ont fait valoir de réserves à son encontre ;
- deuxième remarque : on peut s'étonner aussi que tant de temps se soit écoulé avant que l'Europe des services donnée comme l'un des principaux objectifs du Traité de Rome en mars 1957, fasse l'objet d'un projet précis. D'autant que la part des services dans l'économie contemporaine n'a cessé de croître et d'embellir. Les services représentent

près de 70 % de l'économie européenne d'aujourd'hui. Le chapitre III dudit Traité de Rome leur avait été entièrement consacré. On retrouve la même attention dans l'Acte unique européen de décembre 1985 ;

- troisième remarque : ce qui est en cause avec le « projet Bolkestein », ce n'est évidemment pas « l'Europe des services » en tant que telle, mais la clause dite du « pays d'origine » en vertu de laquelle le prestataire de services serait dorénavant uniquement soumis à la loi du « pays d'origine » et non à la législation du pays d'accueil où il est amené à « vendre » ses services. Le risque de dumping au niveau des salaires et du droit social a été tout de suite mis en évidence.

Comme l'a fait remarquer Mme Haigheré, ministre déléguée aux Affaires européennes : « *nous pouvons comprendre l'objectif de la création d'un marché unique des services, mais nous ne pouvons souscrire à la méthode (...)* » En outre, la France réclame l'exclusion, hors du champ de la directive, de nombreux secteurs tels que les services publics, les services de santé, certaines professions juridiques réglementées, etc.

Cette position française, confirmée par le président de la République et une assemblée nationale pour une fois unanime, fait rarissime, est peu ou prou partagée par la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne, la Grèce et l'Italie. Au Parlement européen, la gauche et une partie du centre-droit auraient les mêmes options. Par contre, les Britanniques, les Baltes et, d'une manière générale, les pays d'Europe centrale et orientale, soutiennent toujours la directive dans sa forme actuelle. Pour autant, il est acquis qu'elle ne passera pas telle quelle le cap du Parlement européen qui sera prochainement saisi en première lecture. En outre, le Conseil européen devrait être amené à prendre à son tour position en juin.

- dernière remarque\_: si l'on a fait tant de bruit en France autour de la « directive Bolkestein », c'est parce qu'en réalité, elle a été utilisée comme repoussoir par les opposants au projet de Traité Constitutionnel, alors qu'elle est sans rapport avec lui.

Ainsi, le 25 janvier dernier, à l'heure où s'ouvrait la discussion sur la révision constitutionnelle nécessaire à la ratification référendaire, Philippe de Villiers arborait dans les couloirs de l'Assemblée nationale les 150 pages de la directive incriminée, comme s'il avait découvert « le veau à cinq pattes » de ses rêves. On l'a vite entendu proclamer à l'adresse des auditeurs nationaux d'Europe 1 : « *le seul moyen de rejeter la directive Bolkestein, est de voter « non » au projet de Constitution européenne* »...

Par ailleurs, M. Barroso, président de la Commission, déclarait à qui voulait bien l'entendre que « sa » Commission présenterait le projet de directive Bolkestein devant le Parlement européen, telle qu'elle en avait hérité de la Commission Prodi et donc qu'elle n'entendait pas revenir pour le moment sur l'objet même de la controverse (« le principe du pays d'origine »). Il appartiendra au Parlement européen de faire connaître son point de vue, ensuite la Commission avisera, puis le Conseil européen se prononcera en dernière instance.

Chirac, très irrité, a poussé un de ses « coups de gueule » qu'il affectionne pour obtenir la remise à plat du projet dont on ne sait plus très bien ce qu'il en restera au terme de ses avatars quand on apprend que tout compromis sur l'élimination des obstacles à la libre prestation des services permettrait de créer 600 000 emplois supplémentaires dans l'Union européenne, aux dires des experts communautaires.

**Constitution : le « parcours du combattant » et la France entre le « oui » et le « non »**

Pendant ce temps, le débat sur la Constitution européenne a pris de l'ampleur et s'est largement ouvert.

- Le 12 janvier dernier, premier événement : le Parlement européen s'est prononcé sur le Traité constitutionnel : 500 eurodéputés ont voté « oui », 137 « non » et 40 se sont abstenus, après avoir écouté les deux co-rapporteurs, Richard Corbett, député travailliste britannique qui fut le président des Jeunes fédéralistes et le collaborateur d'Altiero Spinelli, d'une part, de Inigo Mendez de Vigo, eurodéputé espagnol qui siège au sein du groupe PPE (démocrate chrétien) d'autre part. Ce « point de départ » du processus de ratification a donc été un succès. Les opposants se sont principalement trouvés chez les eurosceptiques de droite (souverainistes, extrême droite, large majorité de conservateurs britanniques). Les trois États membres qui ont mené le « front du refus » étaient le polonais, le tchèque et le britannique.

Côté français, il y a eu 49 « oui », 11 « non » et 9 abstentions. Pour le « oui » la quasi totalité des élus UMP, verts, socialistes avec l'abstention de Fabius, Pervenche Berès et quelques autres. Les « non » français se sont exprimés sans surprise dans les rangs communistes, du Front National et du Mouvement pour la France.

- Très exactement un mois après le vote du Parlement européen, l'Assemblée nationale française a émis, le 11 février, un vote favorable à la révision de la Constitution pour permettre sa mise en conformité avec certaines dispositions du projet de Traité constitutionnel. La majorité s'est exprimée de façon écrasante : 450 voix « pour » et 34 « contre ».

Le vote qui suivra au Sénat sera également imposant : 262 voix favorables à la révision, 27 contre et 30 abstentions.

Finalement, le Congrès réuni à Versailles a confirmé le 28 février la révision de la Constitution française, préalable à la ratification du projet européen. Cette majorité comprenait 82 % des parlementaires, contre 7 % de « non » et 11 % d'abstentions.

De plus, le Congrès a introduit dans la Constitution française révisée une disposition qui impose dorénavant le référendum pour l'adhésion de nouveaux États à l'Union européenne quand les négociations engagées ont été décidées après le 1<sup>er</sup> juillet 2004. Cette disposition vise évidemment au premier chef le cas de la Turquie, mais elle créera d'autres obligations.

- Toujours en février, la petite Slovénie, ex-yougoslave, a ratifié la constitution européenne en tant que nouvel État membre. 79 parlementaires slovènes ont opté pour le « oui », 4 pour le « non », 7 se sont réfugiés dans l'abstention. Somme toute, le résultat obtenu a presque été aussi remarquable que ceux enregistrés pour des ratifications parlementaires analogues en Lituanie et en Hongrie, respectivement en novembre et décembre 2004. Ils ont préfiguré ceux de la Grèce en avril.

- Sur le plan des partis, le 18 février, les Verts ont approuvé le projet constitutionnel sur le fond par 51 voix contre 7. Seuls les Verts nordiques (suédois, danois) et grecs ont voté « non ».

Trois jours auparavant, 53 % des Verts français avaient opté pour le « oui », et à peu près à la même époque les Radicaux de gauche avaient organisé un référendum interne auprès de leurs adhérents, qui ont voté « oui » à 67,65 %.

- Le seul événement négatif de février sur le sujet qui nous occupe a été la décision négative de la CGT qui demeure largement sous l'influence du parti communiste, alors que son secrétaire général Bernard Thibault souhaitait une évolution différente à propos de l'Europe. On notera, au passage, que l'an passé, la Confédération européenne des syndicats dont la CGT est devenue récemment membre, s'était prononcée en faveur du Traité constitutionnel sans opposition de la part de la CGT française. Seule FO avait voté contre, tandis que la représentation bruxelloise de la CGT approuvait l'initiative de son secrétaire général britannique, John Monks, ancien patron des TUCS et proche, dit-on, de Tony Blair.

- Enfin le dernier événement majeur de février fut le référendum espagnol qui s'est déroulé le 20 de ce mois avec

des résultats contrastés : 57,28 % d'abstentions, mais 70,73 % de « oui » et seulement 17,24 % de « non ».

La population espagnole est généralement considérée comme une des plus europhiles d'Europe, mais elle est aussi, comme ailleurs, mal informée de ce qui se passe au niveau européen. La complexité et l'épaisseur du texte proposé ont joué leur rôle. D'où le manque d'entrain qui s'est dégagé de cette grande consultation démocratique.

Enfin, si les sondages de février ont montré un léger tassement des votes favorables en France, ils étaient encore largement favorables.

- Le 4 mars, Jacques Chirac a fait savoir qu'en définitive le référendum en France se tiendrait le 29 mai, jour de la Fête des Mères. Ce sera le troisième scrutin du genre organisé sur la question européenne dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République.

Rappelons que le 23 avril 1972, à l'initiative de Georges Pompidou, 67,70 % des Français avaient approuvé l'élargissement de la Communauté européenne au Royaume-Uni, à l'Irlande et au Danemark. L'abstention fut de 39,5 %. Le 20 septembre 1992, la ratification du traité de Maastricht a été approuvée de justesse par 51,05 % des électeurs, lors du référendum organisé par François Mitterrand. L'abstention fut cette fois de 30,3 %.

Dans la foulée, Jean-Pierre Raffarin a fait savoir qu'il ne sera ni muet ni inactif mais, à gauche comme à droite, on l'invite ironiquement à la discrétion afin de ne pas entretenir un « non » lié à l'action du gouvernement.

- Le 6 mars, le comité national de l'UMP a plébiscité la motion Sarkozy appelant à un « oui » franc et massif au projet de Constitution européenne et défendant un « partenariat privilégié » avec la Turquie. Manière de répondre négativement à la demande d'adhésion d'Ankara.

- Le 14 mars, l'effritement du « oui » dans les sondages s'est confirmé. Celui-ci n'était plus désormais que de 56 %, mais brutalement nous avons assisté à une inversion de tendance. Le 18 mars, selon un sondage CSA publié dans *Le Parisien*, le « non » l'emportait et s'installait. Par rapport au sondage précédent du même institut en date des 23 et 24

février, le « oui » français perdait d'un coup 14 points. De plus, selon CSA, 59 % des sympathisants socialistes étaient pour le « non ». Invité de *Questions ouvertes* le 17 mars, Laurent Fabius ne réussissait pas à dissimuler sa satisfaction et très vite s'en prenait au référendum du 29 mai, soulignant, lui aussi, le prétendu lien qui existerait entre le projet de directive Bolkestein et le traité constitutionnel.

J'ajouterai, pour en terminer avec cette brève rétrospective, que le *Bundestag* ratifiera le traité un peu avant que la France ne se prononce : le 12 mai. La majorité des deux tiers est exigée. Elle ne fait guère de doute. Le *Bundesrat* (sénat allemand) devrait se prononcer à son tour dans la foulée. Comme l'a dit le chancelier Gerhard Schröder : « La ratification de la Constitution par l'Allemagne sera une sorte d'exemple pour d'autres États de l'Union. » L'allusion au référendum français est évidente, mais on peut également penser aux Pays-Bas où le référendum est prévu le 1<sup>er</sup> juin.

On me permettra maintenant quelques considérations personnelles. Bien sûr, elles n'engagent que moi, mais sans doute serait-on déçu si je m'arrêtais à ce point sur un sujet aussi sensible.

Tout d'abord, je voudrais rappeler un certain nombre de remarques que j'ai présentées ici il y a déjà quelques mois...

Le texte qui sera soumis au référendum risque de provoquer des réflexes irrités. Combien d'électeurs « lambda » prendront la peine de se faire une idée par eux-mêmes en consacrant le temps nécessaire à la lecture des 448 articles d'un traité, même si on a décrété qu'il a valeur constitutionnelle. C'est un peu un défi au bon sens. Aucune constitution au monde ne prétend à une telle ampleur.

J'en veux pour preuve que, dans les pays qui ont ratifié par voie parlementaire, les réponses ont été fortement positives. On demanderait, en France, à l'Assemblée nationale et au Sénat de se prononcer, la réforme ne ferait guère de doute. Il n'en va pas de même partout où la voie référendaire sera choisie, et en tout cas en France. Rappelons à ce sujet le récent exemple espagnol : la réponse a été largement positive parce que l'opinion espagnole est une des



plus favorables à l'égard de l'Union européenne, mais le taux d'abstention a atteint un record. Il a traduit une certaine perplexité... C'est un fait !

Dans le cas français, l'interférence entre les sujets qui fâchent et l'objectif était inévitable. On l'a vu lors du débat sur l'ouverture des négociations avec la Turquie ou avec l'affaire Bolkestein. Le risque majeur est donc celui d'une consultation populaire détournée de son véritable objet.

La contestation de cette sorte d'avant-première constitution européenne va de pair avec la contestation de l'action gouvernementale ou de celle du président de la République. Or, les sujets de mécontentement ne manquent pas en France :

- montée du chômage qui désormais dépasse officiellement les 10 % de la population active ;
- dette publique de 1 000 milliards d'euros ;
- dérive des comptes sociaux ;
- quasi doublement de la dette de l'État depuis 1995, etc.

Même si l'électeur « lambda » ne connaît pas tous les détails de la morosité économique ambiante, il la ressent et, pour lui, la tentation est grande d'exprimer son mécontentement en glissant dans l'urne un bulletin « non ». C'est si facile. C'est gratuit et anonyme !

Si la France dit « non », il ne faut pas se leurrer sur les conséquences : nous ne reviendrons pas seulement au traité de Nice, comme on l'entend dire bêtement. Nous aurons en réalité contribué à donner un coup d'arrêt à ce processus d'intégration dont nous sommes les copropriétaires depuis les années 1950. Pour nos partenaires, il sera difficile de prendre au sérieux (notamment en Allemagne) un pays aussi imprévisible qui, loin d'être marginal dans le dossier européen, est pleinement central.

J'entends déjà les ricanements sarcastiques de la presse eurosceptique d'outre-Manche. « *Sacrés Français, dire que vous avez prétendu avoir mis sur pied l'Europe communautaire avec Schuman et Monnet. Sacrés Français, déjà en 1954, vous avez superbement rejeté le projet de communauté européenne de défense que vous aviez vous-*

*mêmes conçu et négocié, et ce faisant vous avez rejeté du même coup le projet de communauté politique qui lui était juridiquement lié. »*

Depuis lors, nous n'avons en effet toujours pas fait cette « Europe politique » dont rêvaient les pères fondateurs ; « l'Europe européenne » que voulait à sa manière le général de Gaulle. Certes, nous avons beaucoup réalisé avec les traités de Rome, Maastricht, Amsterdam ; avec l'Acte unique ; avec Schengen, et même avec Nice... Mais nous avons fui l'essentiel. Nous avons une Europe démocratique, une Europe monétaire, un début d'Union économique. À nos portes, après les Turcs, voici que les Ukrainiens et les Moldaves se font de plus en plus pressants, alors que nous nous sommes payés le luxe de mettre au piquet les Croates pour mauvaise conduite à l'égard du tribunal sur la Yougoslavie. Mais, nous n'avons pas « d'Europe puissance » et nous le savons bien !

Une France qui renierait ce qu'elle a elle-même conçu en obtenant la présidence de la Convention pour l'un de ses anciens présidents de la République entre mars 2002 et juin 2003, épuiserait elle-même le crédit qu'on lui a fait et se trouverait à l'évidence affaiblie psychologiquement.

Même si le texte qui nous est proposé comporte des lacunes et des imperfections – et, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, il y en a –, le rejeter le 29 mai reviendrait à donner un coup d'arrêt déconcertant pour nos partenaires au processus historique auquel nous sommes redevables d'au moins deux choses qui ne sont pas rien : soixante années de paix, l'écroulement des systèmes totalitaires, des barbelés et des murs qui ont cloisonné ce continent pendant des lustres.

Un tel geste de rejet – certes nous nous en remettrions ! – nous condamnerait néanmoins à faire du « surplace » et encouragerait ici et là les souverainistes. En restant ce qu'elle est aujourd'hui, ou peu s'en faut, L'Europe serait perçue comment ? Comme une sorte de colosse aux pieds d'argile.

Le 8 mai prochain marque le soixantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. La

manifestation la plus importante est, paraît-il, prévue à Moscou. Elle sera un « symbole de la réconciliation européenne ».

Le lendemain, 9 mai, nous fêterons le cinquante-cinquième anniversaire de la Déclaration de Robert Schuman qui reste le point de départ d'une grande aventure avec un objectif simple et clair : la fédération européenne. Restons fidèles à cette vision pour que l'Europe puisse en l'état affronter pleinement son nouveau destin.

« *N'ayez pas peur* » aurait dit Karol Wojtila. Nous n'avons pas peur, mais nous sommes parfaitement conscients du temps qui passe. L'unité européenne est liée à une époque donnée de la marche de l'humanité.

Nous réaliserons bien un jour – du moins je l'espère – cette autorité politique proclamée à l'origine de notre commun périple, mais si celle-ci survenait trop tardivement pour rendre les services que nous pouvions attendre d'elle, elle serait probablement aussi dépassée au regard de l'histoire que ne l'est aujourd'hui le cadre de souveraineté nationale intangible qui nous a été légué. Du moins eu égard aux événements que nous vivons !

*(Paris, 5 avril 2005.)*

Jean-Pierre Gouzy.